



Bruxelles, le 28 janvier 2022
(OR. fr)

5667/22

PE-QE 10

NOTE POINT "I"

Origine:	Secrétariat général du Conseil
Destinataire:	Comité des représentants permanents
Objet:	Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen – Examen par le Coreper

Le Comité des représentants permanents est invité à examiner le projet de réponse à la question avec demande de réponse écrite figurant dans le document mentionné à l'annexe de la présente note.

En application de l'article 12, paragraphe 2, point a), du règlement intérieur du Conseil, la présidence a l'intention de proposer de recourir à la "procédure de silence" pour l'adoption du texte de la réponse à la question avec demande de réponse écrite susmentionnée.

Réponse à une question avec demande de réponse écrite soumise au Conseil par un ou plusieurs membres du Parlement européen

- a) E-005071/2021 - Filip De Man (ID)
EUNAVFOR MED IRINI: refus d'inspection par des navires turcs
5665/22 PE-QE 9
-